



Wittenheim, le


06 NOV. 2019

Collectif Destocamine
2, rue de la Fraternité
68310 WITTELSHEIM

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<p>Affaire suivie par : Mickaël ROY – Cabinet du Maire</p> <p>Objet : Motions pour le déstockage intégral des déchets ultimes de Stocamine – Courrier à M. le Président de la République</p> <p>PJ : motion votée par le Conseil Municipal de Wittenheim ; motions votées par l'Eurométropole de Strasbourg, la Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, le CESER du Grand Est, le Conseil Rhénan ; lettre de soutien de l'AMF ; liste des assemblées ayant adopté une motion de soutien</p>	10	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Monsieur Antoine HOMÉ, Maire de Wittenheim, vous prie de bien vouloir prendre connaissance des documents ci-joints qui vous sont transmis pour votre parfaite information.</p> <p>En vous remerciant pour votre attention, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.</p> <p>Par ordre,</p> <p>Mickaël ROY Chargé de mission, Adjoint au Directeur de Cabinet du Maire – Direction générale</p> 



1/20



DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique



Wittenheim, le

28 OCT. 2019

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Affaire suivie par : MR – Direction générale / Cabinet du Maire

Objet : Motion pour le déstockage intégral des déchets ultimes de Stocamine

PJ : motion votée par le Conseil Municipal de Wittenheim ; motions votées par l'Eurométropole de Strasbourg, la Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, le CESER du Grand Est, le Conseil Rhénan ; lettre de soutien de l'AMF ; liste des motions votées par les autres collectivités locales

Monsieur le Président,

Le Conseil Municipal de Wittenheim a adopté, lors de sa séance du 1^{er} février dernier, une motion d'opposition à la décision prise par Monsieur François de Rugy, alors Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, d'enfouir définitivement la totalité des 42 000 tonnes de déchets ultimes restants du site Stocamine, soit 95 % des déchets initialement stockés.

Face à la mobilisation contre cette décision annoncée sans concertation et contre l'avis des élus locaux, des parlementaires et des associations environnementales mobilisés, la commande d'une nouvelle étude de faisabilité technique et financière d'un déstockage supplémentaire a été fort heureusement annoncée le 12 février dernier.

Madame Elisabeth Borne, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire a d'ailleurs récemment indiqué que les résultats de cette étude sont attendus pour le deuxième trimestre 2020. Nous en prenons acte et restons en attente d'une solution qui permettra de mettre en œuvre l'option d'un déstockage intégral des déchets restants.

Toutefois, dans l'attente, nous tenons à rester vigilants comme nous l'avons toujours été dans ce dossier qui fait peser de lourds risques environnementaux et sanitaires pour nos territoires et nos concitoyens.

C'est pourquoi je tenais à vous informer que la motion d'opposition à tout projet d'enfouissement définitif des déchets de Stocamine que j'ai adressé le 15 février dernier à l'ensemble des Maires d'Alsace, a recueilli de nombreux soutiens.

... / ...



Dans cette démarche qui veut vous alerter, Monsieur le Président, sur l'urgence de préserver le sous-sol alsacien et la plus grande nappe phréatique d'Europe pour les générations à venir, je me félicite que 150 assemblées élues et représentatives aient rejoint cette initiative parmi lesquelles, 49 collectivités du Bas-Rhin et 98 du Haut-Rhin, dont la ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération et l'Eurométropole de Strasbourg, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, auxquelles s'associent le Conseil Économique, Social et Environnemental du Grand Est, le Conseil Rhénan ainsi que l'Association des Maires de France.

Enfin, je vous informe que suite au rejet le 5 juin dernier par le Tribunal Administratif de Strasbourg du recours collectif déposé en faveur de l'annulation de l'arrêté préfectoral du 23 mars 2017 autorisant la prolongation pour une durée illimitée du stockage de déchets dangereux sur le site Stocamine, la Ville de Wittenheim reste pleinement mobilisée aux côtés du collectif Destocamine, des associations Alsace Nature et CLCV, du Conseil Départemental du Haut-Rhin et du Conseil Régional du Grand Est, dans le cadre de la requête d'appel qui a été récemment déposée auprès de la Cour administrative d'appel de Nancy.

Confiant dans l'attention que vous saurez accorder à ce dossier crucial pour l'Alsace au sujet duquel j'ai eu l'occasion de vous interpeller personnellement à l'Élysée en février dernier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Antoine HOMÉ

Maire de Wittenheim
Vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération
Conseiller régional du Grand Est
1^{er} Vice-président de l'APVF
Membre du Bureau de l'AMF

Copie à :

Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre
Madame Elisabeth Borne, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
Monsieur Jean-Luc Marx, Préfet du Grand Est, Préfet du Bas-Rhin
Monsieur Laurent Touvet, Préfet du Haut-Rhin
Mesdames, Messieurs les Parlementaires du Haut-Rhin et du Bas-Rhin
Monsieur Jean Rottner, Président du Conseil régional du Grand Est
Monsieur Patrick Tassin, Président du CESER Grand Est
Madame Brigitte Klinkert, Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Monsieur Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Madame Claudine Ganter, Présidente du Conseil Rhénan
Monsieur Fabian Jordan, Président de Mulhouse Alsace Agglomération
Monsieur Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg
Mesdames, Messieurs les Maires d'Alsace
Monsieur Christian Klinger, Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin
Monsieur Vincent Debes, Président de l'Association des Maires du Bas-Rhin
Monsieur François Baroin, Président de l'Association des Maires de France
Monsieur Christophe Bouillon, Président de l'Association des Petites Villes de France
Collectif Destocamine
Association Alsace Nature
Association CLCV 67-68



DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au cœur du Bassin Potassique

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Antoine HOMÉ
Maire de la Ville de Wittenheim
Séance du 1^{er} février 2019

Présents (28) : M. Antoine HOMÉ, Maire – Mme Marie-France VALLAT, M. Philippe RICHERT, Mme Brigitte LAGAUW, M. Arnaud KOEHL, Mme Catherine RUNZER, M. Albert HAAS, Mme Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI, M. Joseph WEISBECK, Adjoint – M. Francis KNECHT-WALKER, Mme Thérèse ANZUINI, Mme Christiane-Rose KIRY, M. Hechame KAIDI, Mme Ginette RENCK, Mme Sonia GASSER, M. Pierre PARRA, Conseillers Municipaux Délégués – M. Didier CASTILLON, M. Joseph RUBRECHT, Mme Alexandra ARSLAN, Mme Oujidane ANOU, Mme Claudette RIFFENACH, M. Philippe DUFFAU, M. Raffaele CIRILLO, M. Rémy SCHONECKER, Mme Ghislaine BUESSLER, M. Patrick PICHENEL, Mme Sylvie MURINO, M. Richard HEINY, Conseillers Municipaux.

Excusés (3) : M. Jomaa MEKRAZI, M. Alain WERSINGER, Mme Clélia GUENIN, Conseillers Municipaux.

Procurations (2) : Mme Livia LONDERO, Adjointe au Maire à M. Francis KNECHT-WALKER, Conseiller Municipal Délégué – M. Alexandre OBERLIN, Conseiller Municipal Délégué à M. Antoine HOMÉ, Maire.

POINT N° 19 A – MOTION CONTRE LA DECISION DE M. LE MINISTRE FRANCOIS DE RUGY ACTANT L'ENFOUISSEMENT DEFINITIF DES DECHETS ULTIMES DE STOCAMINE

François de RUGY, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire a pris la décision lundi 21 janvier 2019 d'enfouir définitivement 42 000 tonnes, soit 95% de déchets stockés, sur proposition des Mines de Potasse d'Alsace.

Nous déplorons fortement que cette décision soit intervenue sans prendre en considération les avis contraires des Parlementaires et Maires Alsaciens, des associations environnementales et sans attendre la fin du contentieux engagé par notre Commune de Wittenheim, le Conseil Départemental et la Région Grand Est, contre l'arrêté Préfectoral du 23 mars 2017, actant l'autorisation de prolongation pour une durée illimitée du stockage dans le sous-sol de la Commune de WITTELSHEIM.

Cette décision n'est pas compréhensible et nous révolte. En effet, garder ces déchets ultimes enfouis à WITTELSHEIM engendrera à plus ou moins court terme une pollution de la nappe phréatique à grande échelle.

Comment dire aux générations futures que suite à une décision politique, prise sur des considérations financières et sur des postulats tronqués d'un bureau d'études, la nappe phréatique sera polluée ?

On nous reprochera de ne pas avoir agi et de ne pas avoir appliqué le principe de précaution inscrit dans la Constitution !

La Commune de Wittenheim ayant à cœur la protection de l'environnement ainsi que le devenir de ses enfants et de sa population, ne peut admettre la décision du Ministre de la Transition



Ecologique et Solidaire. De ce fait, nous continuerons à nous battre par tous les moyens contre cette décision inacceptable.

Nous demandons que le dialogue soit immédiatement réouvert entre le Ministre, les Elus locaux et les associations environnementales.

Nous exigeons que la solution du déstockage intégral soit adoptée par le pouvoir politique qui doit prendre la seule décision qui préserve l'avenir de notre territoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité,

- approuve la motion contre la décision de Monsieur le Ministre François de RUGY actant l'enfouissement définitif des déchets ultimes de STOCAMINE.

POUR EXTRAIT CONFORME

Antoine HOMÉ
Maire de Wittenheim



S =
41/29

Motion au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 1 mars 2019

Motion : Stocamine nous rappelle les enjeux de notre nappe phréatique.

L'annonce du 21 janvier 2019 du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire de laisser enfouies plus de 40 000 tonnes de déchets industriels dangereux à 500 mètres sous terre à Wittelsheim ne pouvait satisfaire ni les élus locaux, ni les associations environnementales, ni les citoyens. La volte-face opérée quelques jours après pour lancer une étude technique d'un an sur le déstockage éventuel d'une partie des déchets tempère les décisions, mais les risques de pollution jusqu'à la nappe phréatique d'Alsace demeurent réels et incontestables.

Les nappes phréatiques et l'eau sont notre bien commun et elles ne connaissent pas de frontières : Haut-Rhin, Bas-Rhin, Suisse, Allemagne, nous partageons sans la voir la plus grande nappe phréatique européenne. Partager ces ressources en eau, c'est aussi partager une responsabilité sur la pollution par les activités anthropiques : celles de l'industrie, de l'agriculture, de la chimie, etc.

La nappe phréatique d'Alsace, sur laquelle est assis le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, est aujourd'hui menacée. Quantitativement, la sécheresse estivale et les faibles précipitations hivernales dues au changement climatique n'ont pas permis une recharge active de la nappe. Qualitativement, la nappe se dégrade avec une augmentation forte du nombre de pesticides relevés, la présence de produits phytosanitaires et de micropolluants dont les effets cocktail restent mal connus. Ils entraînent des dégâts pour la biodiversité et ont des effets sanitaires conséquents sur la population.

Le Conseil de l'Eurométropole s'est engagé en janvier 2019 par une convention multipartenariale à l'échelon régional à mettre en place des contrats territoriaux pour la qualité de la nappe phréatique d'Alsace. L'Eurométropole s'engage déjà fortement par de nombreuses actions menées en faveur de la protection de l'eau. L'urgence environnementale et les dangers qui pèsent sur les ressources en eau nécessitent des initiatives fortes pour changer nos modes de vie et de gestion de cette ressource vitale. A son échelle, l'Eurométropole se doit de mettre en place sur son territoire davantage d'actions concrètes et de sensibilisation par solidarité avec ses concitoyens, pour leur santé et pour la protection de ce bien commun épuisable qu'est l'eau.

Au nom du principe de précaution et pour garantir à tous ses habitants le droit à un accès à l'eau, consacré par la Charte européenne de l'eau de 1968 et la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, l'Eurométropole de Strasbourg propose la tenue d'un événement sur les enjeux de la nappe phréatique d'Alsace. Ce Forum pour l'Eau devra permettre une meilleure connaissance des données sur l'eau et de la marge d'amélioration de la surveillance des sources de pollutions et produits chimiques ; tout comme une sensibilisation large et une communication auprès des habitants sur ces enjeux.

Pour accompagner l'Eurométropole de Strasbourg dans le renforcement de ses missions, ce Forum pour l'Eau intégrera les collectivités, les acteurs concernés, les associations, les citoyens, les institutions ayant pour mission la gestion de la ressource en eau ainsi que des entreprises portant des projets innovants avec un impact positif sur l'eau en Alsace. Plusieurs thématiques seront proposées : qualité de l'eau, qualité de la nappe phréatique, économie de la ressource en eau, enjeux transfrontaliers, problématiques sociales et de santé, droit à l'eau, actions dédiées aux publics...

Par la présente motion, l'Eurométropole de Strasbourg, en sa qualité de gestionnaire du petit et du grand cycle de l'eau :

- **prend acte des dangers qui pèsent sur les ressources en eau de son territoire et des territoires qui lui sont limitrophes ;**
- **propose l'organisation d'un événement dont l'objectif sera l'identification et l'appropriation des leviers d'actions pour la protection et l'économie des ressources en eau sur le territoire ;**
- **exige que, face au risque majeur de pollution des eaux souterraines, les déchets ultimes hautement toxiques de Stocamine (mercure, arsenic, cyanure, amiante...) soient extraits de l'ancienne mine de potasse de Wittelsheim dans les plus brefs délais, en vue d'un retraitement.**

**Adopté le 1 mars 2019
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de
Légalité préfectoral Le 4 mars 2019
et affichage au Centre Administratif le 04/03/19**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
068-216802249-20190207-MOTION-STOCAMIN-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/02/2019
Publication : 08/02/2019

CERTIFIÉ CONFORME acte exécutoire le 11-02-19

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 février 2019

39 conseillers présents (55 en exercice / 10 procurations)

Conseil municipal de la ville de Mulhouse du jeudi 7 février 2019

MOTION DU GROUPE MAJORITAIRE « EN AVANT MULHOUSE » RELATIVE A LA DECISION DE L'ETAT CONCERNANT LE SITE STOCAMINE

Il y a 16 ans, il était mis fin à une longue période de stockage des déchets dangereux dans le sous-sol haut-rhinois sur le site de Stocamine.

Cet arrêt marqua une prise de conscience collective qui fut prolongée par de nombreuses études, d'une enquête publique, de recours contentieux, mais aussi d'une inquiétude réelle des habitants, des associations et des élus locaux.

C'est dans ce contexte que l'annonce de l'enfouissement définitif des déchets, suite à la décision du Ministre de la Transition Ecologique et solidaire, François de Rugy, est non seulement très surprenante sur la forme mais surtout inacceptable sur le fond.

Cette décision soudaine est d'autant plus incompréhensible que dans le projet post-Fessenheim, co-porté par l'Etat et les Collectivités locales, l'ambition est de faire du Haut-Rhin un territoire pilote en matière de développement durable et d'énergie positive, ambition qui ne pourrait pas se construire sur un sol pollué.

Aussi le Conseil municipal de la ville de Mulhouse :

- **Regrette** vivement cette décision qui va à l'encontre de toute logique environnementale et notamment de l'avenir de la nappe phréatique alsacienne, des attentes des populations et des acteurs locaux,
- **S'indigne** de l'atteinte faite à l'encontre de l'indépendance de la justice qui ne s'est pas encore prononcée, notamment sur le recours de la Région Grand Est,
- **S'oppose** à cette décision qui menace l'écosystème alsacien en faisant fi de la faisabilité du déstockage,
- **Réaffirme** sa demande de déstockage total des déchets dangereux sur le site de Stocamine notamment au vu de l'ennoiement des galeries qui pourrait entraîner par la suite la pollution de la nappe phréatique d'Alsace.

CERTIFIÉ CONFORME

La motion est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Madame le Maire
Michèle LUTZ



8/21

Motion



MOTION VALIDÉE LORS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 25 FÉVRIER 2019

Motion relative à la décision de Monsieur le Ministre François de RUGY actant l'enfouissement définitif des déchets ultimes du site Stocamine

Le 21 janvier 2019, François de RUGY, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, a pris la décision d'enfouir définitivement 42 000 tonnes, soit 95% de déchets stockés à Stocamine.

Cette décision non concertée heurte les élus du territoire tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, il est déplorable qu'une décision descendante soit prise, sans concertation aucune avec les parlementaires et élus locaux, alors même qu'ils s'étaient constitués en groupement le 16 février 2018. Ce groupement permet au Gouvernement d'avoir un interlocuteur privilégié pouvant se faire l'écho des interrogations légitimes de notre population et étant en capacité de lui apporter tout élément de précision. Le Ministre ne s'est pas saisi de cette porte d'entrée unique en prenant une décision unilatérale. Les élus sont consternés par l'absence totale de considération des habitants et de leurs représentants, et de prise en compte des démarches conduites sur le terrain, et des contentieux en cours.

Sur le fond, la décision va à l'encontre de toute logique environnementale et notamment de l'avenir de la nappe phréatique alsacienne. Elle menace l'écosystème alsacien en faisant fi de la faisabilité du déstockage.

Le Conseil communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération s'oppose à cette décision et sollicite son réexamen, ainsi que le déstockage total des déchets dangereux du site de Stocamine, afin d'éviter tout risque de pollution de la nappe phréatique.

**Réunion de la Commission permanente du Conseil départemental du
Haut-Rhin
le vendredi 8 février 2019**

MOTION relative à STOCAMINE

Entre 1999 et 2002, 42 000 tonnes de déchets ont été stockées dans les galeries souterraines des anciennes mines de potasse à Wittelsheim dans le Haut-Rhin.

Ce projet de stockage avait une finalité claire : celle d'assurer la transition du territoire du bassin potassique dans un contexte d'intenses mutations industrielles. Viable économiquement, ce projet se voulait aussi respectueux de l'environnement et entouré de solides garanties. Ce projet de stockage n'a été accepté par les élus locaux et la population que sur la base de l'engagement de réversibilité du projet.

Depuis, la gestion de ce site, pourtant unique en France, a souffert de défauts d'information, de contrôle et de gouvernance. Aux multiples accidents ont succédé de longues années d'inaction.

Les risques sont aujourd'hui considérables et historiques : les déchets stockés risquent d'être au contact de l'eau et de se dissoudre pour former un mélange hautement toxique. A terme, l'eau de la nappe phréatique d'Alsace, qui alimente 1,3 million d'habitants et nos secteurs industriels et agricoles, est menacée.

Face à ces risques, la récente étude du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), présentée à la Commission de suivi de site du 21 janvier 2019, a démontré la faisabilité du déstockage de l'ensemble des produits. Concomitamment, la décision du Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, François DE RUGY, de procéder à l'enfouissement définitif des déchets a été annoncée.

Cette décision prise sans concertation menace l'écosystème alsacien tout entier. Elle fait peser une épée de Damoclès sur des générations d'Alsaciens.

C'est pourquoi, au regard de ce qui précède et au nom du principe de précaution inscrit dans la Constitution française, la Commission permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin :

- EXPRIME son désaccord avec la décision unilatérale du Ministre d'Etat ;
- EXIGE une vraie concertation sur ce dossier : au moment même où l'environnement est affiché comme une grande cause nationale et où les débats se multiplient partout en France, l'avenir du site de Stocamine ne peut être décidé sans consultation ;
- DEMANDE de procéder sans tarder, au déstockage de l'intégralité des déchets dangereux pour restaurer le lien de confiance entre l'Etat et le territoire alsacien.

Adoptée à l'unanimité

MOTION D'ACTUALITÉ

POUR LE DÉSTOCKAGE INTÉGRAL DES DÉCHETS ULTIMES DE STOCAMINE

Par arrêté préfectoral du 3 février 1997, le Préfet du Haut-Rhin a autorisé la société STOCAMINE à exploiter un centre de stockage de déchets industriels ultimes sur le site de la mine Joseph ELSE situé sur le ban de la Commune de WITTELSHEIM, dans le Haut-Rhin.

Ainsi, entre 1998 et 2002, 44 000 tonnes de déchets ultimes (essentiellement des résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères et de déchets industriels, des déchets arséniés, de l'amiante ou encore des sels de traitement, y compris cyanurés et du mercure...) ont été stockées à 550 mètres de profondeur dans des galeries de sel gemme spécialement creusées pour les accueillir.

Suite à un incendie en septembre 2002, déclaré au fond de la mine, l'activité de stockage a été arrêtée définitivement et STOCAMINE a été condamnée pour le non-respect du cahier des charges, en raison de la présence de déchets non autorisés.

Par arrêté préfectoral en date du 23 mars 2017, le Préfet du Haut-Rhin a autorisé, pour une durée illimitée, la prolongation du stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs dans le sous-sol de la commune de WITTELSHEIM. Afin d'obtenir l'annulation de cet arrêté, plusieurs recours ont été engagés devant le Tribunal Administratif. Le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la Région Grand Est se sont associés à ce contentieux.

Par la suite, le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire François de RUGY a pris la décision lundi 21 janvier 2019 d'enfouir définitivement sur le site de STOCAMINE à WITTELSHEIM, 42 000 tonnes de déchets ultimes, soit 95% de déchets stockés initialement, sans prendre en considération les avis contraires des Parlementaires, des Maires et des associations environnementales.

Le 12 février 2019, une délégation d'élus alsaciens a rencontré le Ministre François de RUGY. Ce dernier a concédé le lancement d'une étude complémentaire sur la faisabilité financière et technique d'un déstockage partiel des déchets, estimant notamment que le confinement des déchets incendiés en 2002 du bloc 15 est inévitable.

Pourtant, plusieurs études environnementales ainsi que le rapport de la mission d'information parlementaire du 18 septembre 2018 indiquent d'ores et déjà que le déstockage total est envisageable.

STOCAMINE est situé en amont de la nappe phréatique du fossé rhénan qui est l'une des plus importante du continent européen. Le risque de pollution à grande échelle de celle-ci est réel et affecterait à long terme l'environnement, la distribution d'eau potable ainsi que la santé des personnes. De plus un déversement ou une infiltration future de substances toxiques directement dans le sol n'est pas exclu suite à la détérioration des matériaux d'emballage des déchets ultimes.

Le principe de précaution inscrit dans la Constitution doit être appliqué et il est indispensable de préserver la qualité de la nappe phréatique pour les générations futures. C'est pourquoi, **le CESER Grand Est s'associe aux acteurs du territoire et exige que la solution du déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE à WITTELSHEIM soit adoptée** par le pouvoir politique qui doit prendre la seule décision de nature à préserver notre avenir à tous.

**Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés avec 6 abstentions
en séance plénière du 20 mars 2019.**

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 7 JUIN 2019

Assurer la protection de la nappe phréatique dans le fossé rhénan

Lors de sa séance plénière du 7 juin 2019 et sur proposition de la Commission Agriculture - Environnement - Climat - Energie, le Conseil Rhénan :

1. rappelle l'incendie de 2002 du centre de stockage de déchets spéciaux STOCAMINE dans le bassin potassique de Wittelsheim près de Mulhouse, fermé par la suite, où des déchets hautement toxiques sont encore entreposés. En effet, 44 000 tonnes de déchets toxiques se trouvaient à ce moment-là dans la galerie. Le feu s'était déclaré du fait de l'entrée en dépôt de résidus non autorisés provenant de l'incendie d'un entrepôt. Cet incendie n'a pu être éteint qu'après plus de 2 mois. La partie majeure des déchets toxiques se trouve toujours dans ce site de stockage. Seuls les déchets mercuriels représentant environ 10% du volume total ont été retirés en 2014 pour être transportés dans un site de stockage en Thuringe ;

Pour ce site de stockage de déchets spéciaux autorisé en 1997, une galerie avait été fraisée dans la roche de sel gemme en-dessous de l'ancienne mine de potasse Josef-Else à une profondeur d'environ 600 m. Cette autorisation avait été accordée pour une période de 30 ans et pour 320 000 tonnes de déchets incombustibles. Le dépôt des déchets suivants était autorisé : les sels de trempe contenant du cyanure, les déchets contenant de l'arsenic, les déchets contenant du chrome, ceux contenant du mercure, les déchets contenant de l'amiante, les sols et les résidus contaminés par des métaux lourds, la ferraille électronique, les déchets de galvanisation, les résidus provenant de l'incinération des ordures, les produits anorganiques phytosanitaires, les pots catalytiques usés et les déchets de laboratoires ;

2. constate qu'en cas d'inondation de ce site de stockage de déchets spéciaux, la menace est celle d'une pollution de la nappe phréatique dans la plaine du Rhin supérieur. Dès le départ, des doutes et des résistances considérables contre le projet avaient été soulevés du côté allemand et du côté français quant à l'adéquation de la roche saline pour un site de stockage de déchets ultimes. Le sujet le plus préoccupant est, depuis l'origine, celui de la nappe phréatique de la région du Rhin supérieur. Le danger d'une contamination de certaines parties de ce grand aquifère commun de la dépression du Rhin supérieur par les déchets spéciaux hautement toxiques de STOCAMINE concerne aussi bien la partie française qu'allemande ;

3. constate avec inquiétude qu'à l'heure actuelle, environ 40 000 t de déchets toxiques sont encore stockés dans la galerie alors que son état se détériore très rapidement. En raison de la pression des terrains qu'ils supportent, les plafonds s'affaissent et les sols se soulèvent. Le sel enferme peu à peu les déchets, ce qui rend leur récupération, à terme, impossible ;
4. craint que la mise en place de barrages et de bouchons de confinement en béton conduisent à l'engorgement des galeries et à une pollution de la nappe phréatique à plus ou moins brève échéance ;
5. est persuadé qu'une pollution de la nappe phréatique rhénane aurait, à long terme, un coût bien plus élevé que celui d'un déstockage total du site de STOCAMINE ;
6. rappelle que les dernières études du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) ayant mobilisé des experts internationaux, démontrent la faisabilité technique d'un déstockage total ;
7. salue la décision prise par le Ministre de l'Environnement français d'engager une étude technique et financière pour le déstockage et suggère de s'appuyer sur des expériences concrètes de dépollutions dans les territoires proches du Rhin supérieur ;
8. prie le gouvernement français de prendre des mesures pour la protection de la nappe phréatique en procédant au retrait et au retraitement sûr des déchets qui se trouvent encore dans le site de déchets spéciaux fermé de STOCAMINE.

Le Conseil Rhénan adresse la présente résolution :

- en France: au Ministère de la Transition écologique et solidaire ; à la Préfecture de la Région Grand Est ;
- en Allemagne : au Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire ; au Ministère de l'environnement, du climat et de la gestion énergétique du Bade-Wurtemberg ;

Pour information :

- en Allemagne : au Ministère de l'environnement, de l'énergie, de l'alimentation et de la forêt de Rhénanie-Palatinat ;
- en Suisse : à l'Office fédéral de l'Environnement ; à la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest ;
- à la Conférence du Rhin supérieur

19/21
(2181)

Agde

Le Président

Paris, le 10 AVR. 2019

PP SO/SW/19-04-030

Monsieur le Ministre,

« Stocamine » est un dossier douloureux pour la population du sud de l'Alsace. Votre ministère a fait procéder à plusieurs études à ce sujet et vous avez encore récemment demandé une étude supplémentaire.

Ainsi que vous le savez, les études semblent considérer que la pollution de la nappe phréatique, située sous la plaine d'Alsace, est inéluctable, la seule incertitude portant sur la date à laquelle la pollution sera effective. La population et des élus locaux considèrent que ce risque de pollution pourrait être écarté ou fortement diminué en sortant les déchets polluants encore présents dans le site.

Il s'agit de la plus grande nappe phréatique d'Europe et elle dessert toutes les populations vivant en bordure du Rhin, soit presque la moitié des habitants de l'Europe. C'est pourquoi, les décisions relatives à « Stocamine » concernent également nos voisins européens.

La gravité des risques pesant sur cette ressource en eau inestimable ne permet pas de se satisfaire d'une simple décision administrative ; elle relève d'un débat, par exemple à la Commission nationale de la transition écologique.

C'est pourquoi, l'AMF relaye et soutient la demande des élus locaux du Sud de l'Alsace, siégeant dans les communes, EPCI et département, de saisir la CNTE sur le devenir de « Stocamine » et les mesures à prendre pour préserver la qualité de la nappe phréatique du Rhin.

En vous remerciant pour l'attention que vous portez à ce dossier sensible, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



François BAROIN

Monsieur François de Rugy
Ministre de la transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

19/21

Copie

Le Président

Paris, le 10 AVR. 2019

PP SO/SW/19-04-029

Madame la Présidente,

Le projet « Stocamine », dans le sud de l'Alsace, était à l'origine un projet de stockage profond pour des déchets dangereux, utilisant les galeries dans les anciennes mines des Potasses d'Alsace. Des dysfonctionnements d'exploitation et de la gestion des déchets ont conduit à entreposer des déchets inadéquats qui ont pris feu. L'incendie a été la cause de dégâts irrémediables ayant entraîné la fermeture du site.

Les porteurs du projet « Stocamine » avaient soutenu à la population qu'il s'agissait d'un stockage réversible et qu'il serait possible de retirer les déchets en cas de problème. Actuellement, une partie des déchets a été retirée, mais il reste encore des déchets extrêmement dangereux.

Le ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy, a annoncé au début de cette année que les déchets encore présents dans les galeries ne seraient pas retirés pour des raisons de coûts. Or, certaines études font état de risque de pollution de la nappe phréatique située à proximité ; il semblerait que la pollution soit certaine, le débat portant encore sur le moment où elle sera effective. Il s'agit de la plus grande nappe phréatique d'Europe et elle dessert toutes les populations vivant en bordure du Rhin, soit presque la moitié des habitants de l'Europe.

La gravité des risques pesant sur cette ressource en eau inestimable ne permet pas de se satisfaire d'une simple décision administrative, aussi compétentes que soient les personnes qui la prennent ; elle nécessite un débat public permettant aux habitants de s'exprimer sur leur destin.

Vous connaissez l'attachement de l'AMF pour la démocratie locale et pour la préservation de l'environnement. C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir saisir la Commission Nationale du Débat public et d'examiner avec bienveillance la saisine portant sur ce sujet venant des communes et EPCI du Sud Alsace.

En espérant que vous pourrez répondre au souhait des populations locales d'être consultées, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.


François BAROIN

Madame Chantal JOUANNO
Présidente
Commission nationale du débat public
244, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

*10/21
(=19)*



Liste des Collectivités du Bas-Rhin ayant adopté une motion pour le déstockage de Stocamine

	COLLECTIVITES DU BAS-RHIN	Rue	CP	Ville	Courriel	Téléphone	Date de la motion
1	CONSEIL DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	1 place de l'Étoile	67076	STRASBOURG CEDEX	courrier@strasbourg.eu	03 88 98 50 00	01/03/2019
2	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE VILLE	1 rue Principale	67220	BASSEMBERG	mairie.bassemberg@wanadoo.fr	03 88 57 17 62	01/03/2019
3	MAIRIE D'EGERSHEIM	Place de la Mairie	67120	EGERSHEIM	mairie.egersheim@numericable.fr	03 88 38 10 43	18/02/2019
4	MAIRIE DE DORLISHEIM	41 rue Grand Rue	67120	DORLISHEIM	maudgrosskost@dorlisheim.fr	03 88 38 11 04	04/03/2019
5	MAIRIE DE KOLBSHEIM	Rue de la Division Leclerc	67120	KOLBSHEIM	accueil@kolbsheim.fr	03 88 96 00 31	20/03/2019
6	MAIRIE D'HEILIGENSTEIN	40 rue Principale	67140	HEILIGENSTEIN	mairie@heiligenstein.fr	03 88 08 90 90	18/02/2019
7	MAIRIE DE STOTZHEIM	39 route Romaine	67140	STOTZHEIM	mairie@stotzheim.fr	03 88 08 94 06	04/03/2019
8	MAIRIE D'ANDLAU	1 Place de la Mairie	67140	ANDLAU	mairie@andlau.fr	03 88 08 93 01	28/03/2019
9	MAIRIE DE BERTSHEIM	2 Place Saint Martin	67170	BERTSHEIM	mairie@bertsheim.fr	03 88 51 60 64	05/03/2019
10	MAIRIE DE DIEFFENBACH	10 rue des Ecoles	67220	DIEFFENBACH-AU-VAL	mairie@dieffenbach-au-val.fr	03 88 85 62 90	06/03/2019
11	MAIRIE DE SAINT-MAURICE	2 rue Principale	67220	SAINTE-MAURICE	mairie-st-maurice@wanadoo.fr	03 88 85 61 02	08/03/2019
12	MAIRIE DE LALAYE	12 rue de Bassemberg	67220	LALAYE	commune.lalaye@wanadoo.fr	03 88 57 11 02	20/03/2019
13	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-BOIS	50 rue Principale	67220	SAINTE-PIERRE-BOIS	mairie.saintpierrebois@wanadoo.fr	03 88 85 60 60	28/03/2019
14	MAIRIE DE WITTERNHEIM	Rue Principale	67230	WITTERNHEIM	mairie-de-witternheim@wanadoo.fr	03 88 85 42 16	14/03/2019
15	MAIRIE DE WOLFSKIRCHEN	34 rue Principale	67260	WOLFSKIRCHEN	compta.wolfskirchen@orange.fr	03 88 01 35 85	25/02/2019
16	MAIRIE D'URMATT	2 rue de l'Eglise	67280	URMATT	mairie.urmatt@evc.net	03 88 97 40 21	26/02/2019
17	MAIRIE DE LOHR	1A rue d'Ottwiller	67290	LOHR	mairie-de-lohr@wanadoo.fr	03 88 00 64 16	26/02/2019
18	MAIRIE DE COSSWILLER	1 Place de la Mairie	67310	COSSWILLER	mairie-cosswiller@orange.fr	03 88 87 00 39	12/02/2019
19	MAIRIE DE FLEXBURG	33 rue des Seigneurs	67310	FLEXBURG	mairie.flexbourg@wanadoo.fr	03 88 50 54 55	25/03/2019
20	MAIRIE DE WASSELONNE	7 Place du Général Leclerc	67320	WASSELONNE	christine.schreiber@wasselonne.net	03 88 59 12 12	10/04/2019
21	MAIRIE DE DRULINGEN	23 rue du Général Leclerc	67340	DRULINGEN	sealine.burry@mairie-drulingen.fr	03 88 01 22 82	18/02/2019
22	MAIRIE DE WEITERSWILLER	26 rue Principale	67340	WEITERSWILLER	mairie.weiterswiller@wanadoo.fr	03 88 89 47 50	25/02/2019
23	MAIRIE DE ROTHBACH	19 rue Principale	67340	ROTHBACH	mairie.rothbach@gmail.com	03 88 89 31 40	12/03/2019
24	MAIRIE DE BUSSWILLER	54 rue Principale	67350	BUSSWILLER	mairie.buswiller@wanadoo.fr	03 88 70 71 90	11/03/2019
25	MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH	77 rue Principale	67360	LANGENSOULTZBACH	e.ledig@orange.fr	03 88 09 31 01	28/02/2019
26	MAIRIE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM	3 Place Germain Muller	67370	STUTZHEIM OFFENHEIM	mairie@stutzheim-offenheim.fr	03 88 69 61 01	04/03/2019
27	MAIRIE DE SCHWOBSHEIM	9 rue de l'Ecole	67390	SCHWOBSHEIM	mairie@schwobsheim.fr	03 88 85 32 91	05/03/2019
28	MAIRIE DE BOESENBIESEN	22 rue Principale	67390	BOESENBIESEN	communedeboesenbiesen@wanadoo.fr	09 75 66 75 48	09/03/2019
29	MAIRIE DE BOOTZHEIM	10 rue Principale	67390	BOOTZHEIM	mairie.bootzheim@evc.net	03 88 58 28 00	18/03/2019
30	MAIRIE D'OHENHEIM	Rue du Général de Gaulle	67390	OHENHEIM	mairie.ohenheim@numericable.fr	03 88 74 93 00	29/03/2019
31	MAIRIE DE MARKHOLSHEIM	26 rue du Mal Foch	67390	MARKHOLSHEIM	mairie@markolsheim.fr	03 88 58 62 20	11/04/2019
32	MAIRIE DE DIEMERINGEN	10 rue Paul Paray	67430	DIEMERINGEN	mairie.diemeringen@wanadoo.fr	03 88 00 49 05	21/02/2019
33	MAIRIE DE MUNDOLSHEIM	24 rue du Général Leclerc	67450	MUNDOLSHEIM	etatcivil.election@mundolsheim.fr	03 88 80 01 70	25/03/2019
34	MAIRIE DE LAMPERTHEIM	1 Place du Général de Gaulles	67450	LAMPERTHEIM	lampertheim@evc.net	03 88 20 12 69	01/04/2019
35	MAIRIE DE WINTZENBACH	48 rue du Château de Bagnac	67470	WINTZENBACH	mairie.wintzenbach@wanadoo.fr	03 88 86 55 90	15/02/2019
36	MAIRIE DE NIEDERROEDERN	12 rue de la Haute-Vienne	67470	NIEDERROEDERN	mairie-niederroedern@wanadoo.fr	03 88 86 51 37	13/03/2019
37	MAIRIE DE DETTWILLER	23 rue de la Gare	67490	DETTWILLER	c.farcat@dettwiller.fr	03 88 71 38 30	14/03/2019
38	MAIRIE DE LEMBACH	1 rue de Bitche	67510	LEMBACH	mairie@lembach.fr	03 88 94 42 84	26/02/2019
39	MAIRIE DE MARLENHEIM	1 Place du Maréchal Leclerc	67520	MARLENHEIM	christine.ohrel@marlenheim.com	03 88 59 29 59	25/02/2019
40	MAIRIE DE NORDHEIM	8 Place de la Mairie	67520	NORDHEIM	mairie-nordheim@wanadoo.fr	03 88 87 51 26	25/02/2019
41	MAIRIE DE MUTTERHOLZ	39 rue Welschinger	67600	MUTTERHOLZ	julien.rodrigues@mairie-mutterholz.fr	03 88 85 16 83	06/03/2019
42	MAIRIE DE BALDENHEIM	1 Place Gisselbrecht	67600	BALDENHEIM	mairie@baldenheim.fr	03 88 85 30 13	26/03/2019
43	MAIRIE DE KINTZHEIM	50 rue de la Liberté	67600	KINTZHEIM	commune.kintzheim@wanadoo.fr	03 88 82 04 87	26/03/2019
44	MAIRIE DE MUSSIG	9 rue Principale	67600	MUSSIG	icl-hilbert@gmail.com	03 88 85 31 44	27/03/2019
45	MAIRIE DE SOUFFLENHEIM	15 Grand'Rue	67620	SOUFFLENHEIM	lysiane.schwartz@cne-soufflenheim.fr	03 88 05 79 31	27/03/2019

10/21

	COLLECTIVITES DU BAS-RHIN	Rue	CP	Ville	Courriel	Téléphone	Date de la motion
46	Mairie d'HATTEN	1 Place de la Mairie	67690	HATTEN	mairie@hatten-alsace.com	03 88 80 00 26	21/02/2019
47	Mairie de STEINBOURG	Place du Général De Gaulle	67790	STEINBOURG	mairie-accueil@steinbourg.fr	03 88 91 15 61	26/03/2019
48	Mairie de WITTISHEIM	5 Place de la Mairie	67820	WITTISHEIM	mairie.wittisheim@wanadoo.fr	03 88 85 20 11	26/02/2019
49	Mairie d'INNENHEIM	75 rue du Général de Gaulle	67880	INNENHEIM	info-innenheim@orange.fr	03 88 95 75 20	12/03/2019

18/21
1-1617

Liste des Collectivités du Haut-Rhin ayant adopté une motion pour le déstockage de Stocamine

	COLLECTIVITES DU HAUT-RHIN	Rue	CP	Ville	Courriel	Téléphone	Date de la motion
1	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN	100 avenue d'Alsace	68000	COLMAR	contact@haut-rhin.fr	03 89 57 22 12	08/02/2019
2	MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION	2 rue Pierre et Marie Curie	68100	MULHOUSE	pascal.turri@mulhouse-alsace.fr	03 89 66 70 38	25/02/2019
3	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER	1 rue des Malgré-Nous	68500	GUEBWILLER	infos@cc-guebwiller.fr	03 89 62 12 34	11/04/2019
4	MAIRIE DE MULHOUSE	2 rue Pierre et Marie Curie	68100	MULHOUSE	service-accueil@mulhouse-alsace.fr	03 89 32 58 58	07/02/2019
5	MAIRIE D'INGERSHEIM	42bis rue de la République	68040	INGERSHEIM	personnel@ville-ingersheim.fr	03 89 27 90 10	13/03/2019
6	MAIRIE D'ILLZACH	9 Place de la République	68110	ILLZACH	maire.illzach@maire-illzach.fr	03 89 62 53 00	26/02/2019
7	MAIRIE D'HOUSSEN	13 rue Principale	68125	HOUSSEN	munel.dubois@maire-housсен.fr	03 89 41 11 85	15/02/2019
8	MAIRIE D'OBERMORSCHWILLER	4 rue de l'Eglise	68130	OBERMORSCHWILLER	maire.oberschwiller@wanadoo.fr	03 89 07 40 18	22/03/2019
9	MAIRIE DE WAHLBACH	1 Place de la Mairie	68130	WALBACH	maire@wahlbach.fr	03 89 07 87 59	25/03/2019
10	MAIRIE DE CARSPACH	1 Place du Marché	68130	CARSPACH	maire.carspach@wanadoo.fr	03 89 40 99 06	28/03/2019
11	MAIRIE DE MUNSTER	1 rue de l'Eglise	68140	MUNSTER	sabtev@ville-munster.fr	03 89 77 32 98	26/02/2019
12	MAIRIE D'AUBURE	2 Place de la Mairie	68150	AUBURE	maire@aubure.fr	03 89 73 90 16	27/03/2019
13	MAIRIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES	114 rue de Latre de Tassigny	68160	SAINTE-MARIE-AUX-MINES	lloewent@ville-saintemarieauxmines.fr	03 89 58 33 60	20/03/2019
14	MAIRIE DE RIXHEIM	28 rue Zuber	68170	RIXHEIM	contact@rixheim.fr	03 89 64 59 59	28/02/2019
15	MAIRIE D'HORBOURG-WIHR	44 Grand'Rue	68180	HORBOURG-WIHR	directeurgeneral@horbourg-wihr.fr	03 89 20-18-90	25/03/2019
16	MAIRIE DIENSISHEIM	6 Place de l'Eglise	68190	ENSI-SHEIM	contact@ville-ensisheim.fr	03 89 83 32 10	23/04/2019
17	MAIRIE DE MANSPACH	3 rue de la Vallée	68210	MANSPACH	maire.manspach@wanadoo.fr	03 89 07 21 17	05/03/2019
18	MAIRIE DE SAINT-ULRICH	19 rue Principale	68210	SAINT-ULRICH	maire@saint-ulrich.fr	03 89 25 00 84	29/03/2019
19	MAIRIE DE BELLEMAGNY	13 rue du Couvent	68210	BELLEMAGNY	maire@bellemagny.fr	03 89 26 96 50	08/04/2019
20	MAIRIE DE GOMMERSDORF	5 rue de Cernay	68210	GOMMERSDORF	maire.gommersdorf@wanadoo.fr	03 89 07 21 40	11/04/2019
21	MAIRIE DE LEYMEN	1 rue Principale	68220	LEYMEN	secretariat@maire-leymen.fr	03 89 68 51 37	26/02/2019
22	MAIRIE DE MICHELBACH-LE-HAUT	3 rue de l'Ecole	68220	MICHELBACH-LE-HAUT	maire.michelbach-le-haut@wanadoo.fr	03 89 68 60 07	21/03/2019
23	MAIRIE DE WIHR-AU-VAL	9 Grand'Rue	68230	WIHR-AU-VAL	wihr-au-val@wanadoo.fr	03 89 71 11 22	28/02/2019
24	MAIRIE DE SOULTZBACH-LES-BAINS	1 Grand'Rue	68230	SOULTZBACH-LES-BAINS	maire@sultzbach.com	03 89 71 11 16	21/03/2019
25	MAIRIE DE WAHLBACH	1 Place de la Mairie	68230	WALBACH	maire@wahlbach.fr	03 89 71 13 11	26/03/2019
26	MAIRIE DE GUNDOLSHHEIM	24 rue Principale	68250	GUNDOLSHHEIM	maire.gundolshheim@wanadoo.fr	03 89 49 75 14	08/03/2019
27	MAIRIE DE MUNWILLER	23 rue Principale	68250	MUNWILLER	maire.munwiller@wanadoo.fr	03 89 49 67 65	12/03/2019
28	MAIRIE DE KINGERSHEIM	Place de la Libération	68260	KINGERSHEIM	maire@kingersheim.fr	03 89 57 04 00	20/03/2019
29	MAIRIE DE WITTENHEIM	Place des Malgré-Nous	68270	WITTENHEIM	maire@wittenheim.fr	03 89 52 85 10	01/02/2019
30	MAIRIE DE SUNDHOFEN	1 rue de la Mairie	68280	SUNDHOFEN	maire@sundhofen.fr	38 97 14 05 45	18/03/2019
31	MAIRIE DE BOURBACH LE BAS	12 rue de l'Eglise	68290	BOURBACH LE BAS	maire.bourbachlebas@numereable.fr	03 89 82 50 45	27/03/2019
32	MAIRIE DE KUNHEIM	56 rue Principale	68320	KUNHEIM	maire@kunheim.fr	03 89 47 40 40	28/02/2019
33	MAIRIE DE RIQUEWIHR	1 Place Voltaire	68340	RIQUEWIHR	maire@riquewihr.alsace	03 89 49 09 10	07/03/2019
34	MAIRIE DE BRUNSTATT	388 avenue d'Aikirch	68350	BRUNSTATT - DIDENHEIM	contact@brunstatt-didenheim.fr	03 89 45 90 90	28/02/2019
35	MAIRIE DE METZERAL	1 Place de la Mairie	68380	METZERAL	maire@metzeral.fr	03 89 77 60 03	24/01/2019
36	MAIRIE DE SAUSHEIM	38 Grand Rue	68390	SAUSHEIM	en-direct@ville-sausheim.fr	03 89 45 90 90	04/03/2019
37	MAIRIE DE BALDERSHEIM	2 rue Principale	68390	BALDERSHEIM	f.beiger@maire-baldersheim.fr	03 89 45 12 90	02/04/2019
38	MAIRIE DE EGUISHEIM	21 Grand-Rue	68420	EGUISHEIM	contact@ville-eguisheim.fr	03 89 41 21 78	20/02/2019
39	MAIRIE DHABSHEIM	94 rue du Général de Gaulle	68440	HABSHEIM	contact@maire-habsheim.fr	03 89 44 98 96	13/02/2019
40	MAIRIE DE DIETWILLER	42 rue du Général de Gaulle	68440	DIETWILLER	comdet@wanadoo.fr	03 89 26 88 88	28/02/2019
41	MAIRIE DE SCHLIERBACH	7 rue de Kembs	68440	SCHLIERBACH	m.litzler@maire-schlierbach.fr	03 89 81 37 12	25/03/2019
42	MAIRIE DE LANDSER	7 Place de la Paix	68440	LANDSER	maire@ville-landser.fr	03 89 81 31 05	10/04/2019
43	MAIRIE DE MOLLAU	2 Place de Latre de Tassigny	68470	MOLLAU	maire@mollau@orange.fr	03 89 82 60 24	21/02/2019
44	MAIRIE DE FELLERING	60 Grand Rue BP 9	68470	FELLERING	maire@fellering.com	03 89 82 60 72	08/03/2019
45	MAIRIE DE RANSPACH	22 rue Général de Gaulle	68470	RANSPACH	navillar.mairetranspach@orange.fr	03 89 38 71 95	18/03/2019
46	MAIRIE DE HUSSEREN	17 Grand Rue	68470	HUSSEREN - WESSERLING	maire.husseren-wessering@orange.fr	03 89 39 10 00	25/03/2019
47	MAIRIE DE DURMENACH	16 rue de l'ill	68480	DURMENACH	maire.durmenach@wanadoo.fr	03 89 25 81 02	25/02/2019

COLLECTIVITES DU HAUT-RHIN		Rue	CP	Ville	Courriel	Téléphone	Date de la motion
48	MAIRIE D'HOMBORG	25 rue Principale	68490	HOMBORG	secretaire@hombourg68.fr	03 89 83 21 83	06/03/2019
49	MAIRIE DE PETIT LANDAU	3 rue Seger	68490	PETIT LANDAU	mairie@petit-landau.fr	03 89 48 37 15	12/03/2019
50	MAIRIE DE CHALAMPE	9 Espace Centre-Village	68490	CHALAMPE	anla.mairiechalampe@orange.fr	03 89 26 04 37	27/03/2019
51	MAIRIE DE BERGHOLTZ	6 rue de Bergholtz-Zell	68500	BERGHOLTZ	mairie.bergholtz@wanadoo.fr	03 89 76 91 06	18/02/2019
52	MAIRIE DE RIMBACH-ZELL	27 rue Principale	68500	RIMBACH-ZELL	mairie.rimbach_zell@wanadoo.fr	03 89 76 89 73	27/02/2019
53	MAIRIE DE WUENHEIM	61 rue Principale	68500	WUENHEIM	m.reininger_mairie.wuenheim@orange.fr	03 89 76 73 13	01/03/2019
54	MAIRIE D'ORSCHWIHR	11 rue de Soultzmatt	68500	ORSCHWIHR	mairie.orschwihr@wanadoo.fr	03 89 76 95 07	08/03/2019
55	MAIRIE DE GUEBWILLER	73 Place de la République	68500	GUEBWILLER	c.kesiak-franck@ville-guebwiller.fr	03 89 76 80 61	14/03/2019
56	MAIRIE DE BERGHOLTZ-ZELL	30 rue des Suisses	68500	BERGHOLTZ-ZELL	mairie.bergholtz@wanadoo.fr	03 89 62 14 50	18/03/2019
57	MAIRIE D'HARTMANNSWILLER	1 Place de la Mairie	68500	HARTMANNSWILLER	mairie.hartmannswiller@wanadoo.fr	03 89 62 24 30	25/03/2019
58	MAIRIE D'ISSENHEIM	2 rue de Rouffach	68500	ISSENHEIM	dos-issenheim@orange.fr	03 89 62 24 30	13/03/2019
59	MAIRIE DE WALTENHEIM	8 rue Principale	68510	WALTENHEIM	mairie.waltenheim@wanadoo.fr	03 89 81 53 50	16/02/2019
60	MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-THANN	12 rue de Reiningue	68520	SCHWEIGHOUSE-THANN	mairie@schweighouse-thann.fr	03 89 48 70 05	27/02/2019
61	MAIRIE DE BURNSHAUPT-LE-BAS	25 rue Principale	68520	BURNSHAUPT-LE-BAS	burnhaupt-le-bas@numericable.fr	03 89 48 70 61	11/03/2019
62	MAIRIE DE BUHL	72 rue Florival	68530	BUHL	dos@ville-buhl.fr	03 89 62 15 95	04/03/2019
63	MAIRIE DE FELDKIRCH	55 rue Principale	68540	FELDKIRCH	secretariat.feldkirch@wanadoo.fr	03 89 48 10 60	21/03/2019
64	MAIRIE DE SAINT-AMARIN	55 rue Charles de Gaulle	68550	SAINT-AMARIN	sandrine.sammer@ville-saint-amarin.fr	03 89 82 62 05	08/03/2019
65	MAIRIE DE MALMERSPACH	15 rue des Ecoles	68550	MALMERSPACH	mairie-malmerspach@orange.fr	03 89 82 62 35	09/04/2019
66	MAIRIE DE RUEDERBACH	17 rue Principale	68560	RUEDERBACH	commune-ruederbach@wanadoo.fr	03 89 40 50 27	15/04/2019
67	MAIRIE DE SOULTZMATT-WINTZFELDEN	Place du Général de Gaulle	68570	SOULTZMATT	a.hess@ville-soultzmatt.fr	03 89 47 00 01	25/03/2019
68	MAIRIE DE SEPOIS-LE-HAUT	2 rue de Micos	68580	SEPOIS-LE-HAUT	mairie.sepoislehaut@wanadoo.fr	03 89 25 60 25	07/03/2019
69	MAIRIE DE BISEL	2 rue Principale	68580	BISEL	mairie-bisel@orange.fr	03 89 25 60 55	18/03/2019
70	MAIRIE DE SEPOIS-LE-BAS	1 Place du Marché	68580	SEPOIS-LE-BAS	mairie@sepoislebas.fr	03 89 07 83 34	08/04/2019
71	MAIRIE DE RORSCHWIHR	1 Place de l'Eglise	68580	RORSCHWIHR	commune.rorschwihr@orange.fr	03 89 73 63 55	21/03/2019
72	MAIRIE DE WECKOLSHEIM	21 rue Principale	68600	WECKOLSHEIM	mairie@weckolsheim.fr	03 89 72 86 72	21/02/2019
73	MAIRIE DE DESSENHEIM	14 Grand Rue	68600	DESSSENHEIM	mairie@dessenheim.fr	03 89 72 55 72	26/03/2019
74	MAIRIE DE LAUTENBACH	49 rue Principale	68610	LAUTENBACH	commune@lautenbach.fr	03 89 76 32 02	03/04/2019
75	MAIRIE DE MUESPACH	31 rue du 1er Septembre	68640	MUESPACH	mairie-de-muespach@wanadoo.fr	03 89 68 61 24	05/03/2019
76	MAIRIE D'ASPACH-MICHELBAH	1 Place de Rochetoirin	68700	ASPACH-MICHELBAH	mairie@aspach-michelbach.fr	03 89 48 70 17	13/03/2019
77	MAIRIE DE WATTWILLER	10 rue de la Première Armée	68700	WATTWILLER	mairie@wattwiller.fr	03 89 75 42 76	08/04/2019
78	MAIRIE DE LUEMSCHWILLER	7 rue de l'École	68720	LUEMSCHWILLER	mairie@luemschwiller.fr	03 89 25 42 55	14/03/2019
79	MAIRIE DE TAGOLSHEIM	39A Grand'Rue	68720	TAGOLSHEIM	gl.tago@orange.fr	03 89 25 41 34	14/03/2019
80	MAIRIE DE FLAXLANDEN	5 rue de Bruebach	68720	FLAXLANDEN	mairie.flex@yahoo.fr	03 89 06 25 44	20/03/2019
81	MAIRIE DE BLOTZHEIM	3 rue du Rhin	68730	BLOTZHEIM	mairie.etat-civil@blotzheim.fr	03 89 68 40 09	21/03/2019
82	MAIRIE DE ROGGENHOUSE	4 rue d'Ensisheim	68740	ROGGENHOUSE	mairie.de.roggenhouse@wanadoo.fr	03 89 81 27 14	21/02/2019
83	MAIRIE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT	3 rue des Lias	68740	RUMERSHEIM-LE-HAUT	secretariat@mairie-de-rumersheimlehaut.fr	03 89 26 04 05	26/03/2019
84	MAIRIE D'HIRTZFELDEN	7A rue de la République	68740	HIRTZFELDEN	secretariat@mairie-de-hirtzfelden.fr	03 89 81 27 09	26/03/2019
85	MAIRIE DE BLODELSHEIM	39 rue du Général de Gaulle	68740	BLODELSHEIM	marine.wagner@bloodelsheim.fr	03 89 48 60 54	28/03/2019
86	MAIRIE DE MUNCHHOUSE	2 rue de Hirtzfelden	68740	MUNCHHOUSE	mairie.de.munchhouse@wanadoo.fr	03 89 81 27 07	11/04/2019
87	MAIRIE DE GOLDBACH-ALTENBACH	35 rue Principale	68740	GOLDBACH-ALTENBACH	mairie.goldbach@wanadoo.fr	03 89 82 30 14	19/03/2019
88	MAIRIE DE STERNENBERG	21 rue Principale	68780	STERNENBERG	sternenberg@wanadoo.fr	03 89 26 93 44	05/03/2019
89	MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS	1 rue de Guewenheim	68780	SOPPE-LE-BAS	mairie.soppe-le-bas@tv-com.net	03 89 26 90 68	12/03/2019
90	MAIRIE DE VIEUX-THANN	76 rue Charles de Gaulle	68800	VIEUX-THANN	chargement@vieuxthann.fr	03 89 35 74 77	13/03/2019
91	MAIRIE D'ODEREN	54 Grand'Rue	68830	ODEREN	direction-oderen@orange.fr	03 89 82 60 53	28/02/2019
92	MAIRIE D'UNGERSHEIM	1 Place de la Mairie	68840	PULVERSHEIM	mairie.ungersheim@wanadoo.fr	03 89 48 11 28	28/02/2019
93	MAIRIE DE LABAROCHE	298 Centre	68910	LABAROCHE	mairiedelabaroche@gmail.com	03 89 49 83 23	01/03/2019
94	MAIRIE DE WETTOLSHEIM	4, place du Général de Gaulle	68920	WETTOLSHEIM	mairie.wettolsheim@wanadoo.fr	03 89 22 90 30	08/03/2019
95	MAIRIE DE GUEMAR	12 rue du Maréchal Lefebvre	68970	GUEMAR	commune.guemar@wanadoo.fr	03 89 71 09 82	01/04/2019
96	MAIRIE D'ILLHAEUSERN	27 rue du 25 Janvier	68970	ILLHAEUSERN	commune.illhaeusern@orange.fr	03 89 71 83 27	08/04/2019
97	MAIRIE DE SOULTZ	Place de la République	68360	SOULTZ	mairie@soultz68.fr	03 89 62 25 45	03/04/2019
98	MAIRIE D'ALTENACH	2 rue de la Cure	68210	ALTENACH	mairie.altenach@wanadoo.fr	03 89 25 02 54	11/06/2019

20/21
10/1/21



Liste des assemblées représentatives ayant adopté une motion pour le déstockage de Stocamine

	AUTRES ASSEMBLEES	Rue	CP	Ville	Courriel	Téléphone	Date de la motion
1	LE CONSEIL RHENAN - DER OBERRHEINRAT - Délégation française	Maison de la Région, 1, place Adrien Zeller	67070	STRASBOURG	/	03 88 15 69 22	07/06/2019
2	CESER Région Grand EST	5 Rue de Jericho	57037	CHALON EN CHAMPAGNE	ceser@grandest.fr	03 88 15 68 00	20/03/2019
3	Association des Maires de France	41 quai d'Orsay	75343	PARIS CEDEX 07		01 44 18 14 14	10/04/2019